

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.611.020.1 DU 30 DECEMBRE 1993

Balance à équilibre automatique CAMPESA
modèle GFP
à indication du poids et du prix
(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANT

CAMPESA S.A., Avda, Can Sucarrats, s/n, Poligono Ind. Cova Solera, 08191 Rubi (Barcelona), Espagne.

DEMANDEUR

SOCIETE ALFATECH, 51, rue Boureau-Guérinière, 93360 Neuilly Plaisance, France.

OBJET

La présente décision renouvelle l'approbation de modèle prononcée par la décision n° 92.00.611.045.2 du 31 décembre 1992 (1).

BRICANTCARACTERISTIQUES

La balance à équilibre automatique CAMPESA modèle GFP, à indication du poids et du prix, fai-

sant l'objet de la présente décision est identique à celle approuvée par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées, à l'exception du numéro et de la date de la décision d'approbation de modèle qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre de la présente décision.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOINET

(1) Revue de Métrologie, janvier 1993, page 47.